

Ecrit par le 29 août 2024

# MUTUELLES DU SOLEIL LIVRE II



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents**

Dans le cadre du renouvellement du tiers sortant (\*) des membres de son Conseil d'Administration, le Président de **Mutuelles du Soleil Livre II** (SIREN N°782 395 511) invite ses membres participants :

\*âgés de plus de 18 ans et de moins de 70 ans pour une première élection,

\*à jour de leurs cotisations santé,

\*n'ayant pas exercé de fonction de salarié au sein de la mutuelle au cours des 3 dernières années,

\*n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation dans les conditions énumérées à l'article L.114-21 du Code de la Mutualité ;

\*n'appartenant pas simultanément, au moment de l'élection, à plus de 4 conseils d'administration de mutuelle, union ou fédération,

à présenter leur candidature pour le poste d'Administrateur (\*) jusqu'au dimanche 9 juin 2024 inclus (cachet de la poste ou date de récépissé faisant foi). Pour être recevable, l'acte de candidature s'effectuera par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au Président du Conseil d'Administration, « Elections Administrateurs Livre II », 36-36 bis, avenue Maréchal Foch - CS 91296 - 06005 Nice Cedex 1, ou par dépôt dans les Agences de Mutuelles du Soleil contre récépissé.

Cette lettre devra préciser l'âge, la profession, l'absence de condamnation et les responsabilités que le

Écrit par le 29 août 2024

candidat a pu assumer ou qu'il assume encore dans le domaine de l'économie sociale.

Jean-Pierre GAY - Président - Mutuelles du Soleil Livre II

(\*) Les administrateurs sont élus pour 6 ans. Ils font partie du Conseil d'Administration qui détermine les orientations de la mutuelle et fixe toutes les mesures permettant à celle-ci d'assurer les engagements qu'elle prend vis-à-vis de ses adhérents.

---

## MUTUELLES DU SOLEIL LIVRE III



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents**

Dans le cadre du renouvellement du tiers sortant (\*) des membres de son Conseil d'Administration, le Président de **Mutuelles du Soleil Livre III** (SIREN N°444 283 113) invite ses membres participants :

\*âgés de plus de 18 ans et de moins de 70 ans pour une première élection,

\*à jour de leurs cotisations santé sur Mutuelles du Soleil Livre II,

Écrit par le 29 août 2024

\*n'ayant pas exercé de fonction de salarié au sein de la mutuelle au cours des 3 dernières années,  
\*n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation dans les conditions énumérées à l'article L.114-21 du Code de la Mutualité ;

\*n'appartenant pas simultanément, au moment de l'élection, à plus de 4 conseils d'administration de mutuelle, union ou fédération,

à présenter leur candidature pour le poste d'Administrateur (\*) jusqu'au dimanche 9 juin 2024 inclus (cachet de la poste ou date de récépissé faisant foi). Pour être recevable, l'acte de candidature s'effectuera par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au Président du Conseil d'Administration, « Elections Administrateurs Livre III », 36-36 bis, avenue Maréchal Foch - CS 91296 - 06005 Nice Cedex 1, ou par dépôt dans les Agences de Mutuelles du Soleil contre récépissé.

Cette lettre devra préciser l'âge, la profession, l'absence de condamnation et les responsabilités que le candidat a pu assumer ou qu'il assume encore dans le domaine de l'économie sociale.

Norbert MENARDO - Président - Mutuelles du Soleil Livre III

(\*) Les administrateurs sont élus pour 6 ans. Ils font partie du Conseil d'Administration qui détermine les orientations de la mutuelle et fixe toutes les mesures permettant à celle-ci d'assurer les engagements qu'elle prend vis-à-vis de ses adhérents.

---

## B&C ISOLATION



*Écouter, conseiller, accompagner*

Écrit par le 29 août 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents**



**B&C ISOLATION  
SARL de 1 500 euros  
NARCISSE 2 APPORT- 431, AVENUE SAINT MICHEL 84400 APT  
920 705 589 RCS AVIGNON**

Le 22/4/2024 l'A.G.E a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22/04/2024. M DETCHENIQUE Frédéric demeurant au NARCISS 2 APPART 431 MICHEL 84400 APT, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON.

Mention sera faite au RCS d'AVIGNON.

# WISEA COUTURIER



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents**

## **WISEA COUTURIER**

**SARL au capital de 354 640 €**

**Siège social : 88 route de Vaison 84150 VIOLÈS**

**RCS AVIGNON 753 462 878**

Aux termes de l'Assemblée Générale en date du 23 avril 2024, il a été pris acte de transformer la société en SAS sans la création d'une personne morale nouvelle, à compter du 23 avril 2024.

La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Président : société Vindima, SAS au capital de 18 149 852,00 €, Siège : 432 Avenue de Fontresquières 30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE, RCS Nîmes 803 191 055, représentée par M. Bernard PERRET, président, pour une durée indéterminée.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

# SM SOCIETE DES TRAVAUX AGRICOLES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents

Avis est donné le 16/05/2024 de la constitution d'une SAS dénommée :

**SM SOCIETE DES TRAVAUX AGRICOLES**

**Capital social** : 1000€

**Siège social** : 2 Place Alexandre Farnese 84000 AVIGNON

**Objet social** : Soutien aux cultures et tous autres travaux agricoles

**Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON.

**Président** : M. EL BOUCHIKHI HAMZA, né le 10/11/1998 à Nîmes (France), de Nationalité Française, demeurant 741 Chemin de Pissevin 30900 NIMES

**Admission aux assemblées et droit de vote** : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et l'inscription en compte de ses actions.

Ecrit par le 29 août 2024

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.

**Agrément :** les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

## COPROPRIÉTÉ LES GLAÏEULS



AJ MEYNET & ASSOCIES  
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Ecrit par le 29 août 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents**



## **DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE**

### **Articles 29-1 et suivants de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965**

Par ordonnance de Monsieur, Président du Tribunal Judiciaire d'Avignon en date du 21 mars 2024, la SELARL AJ MEYNET & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Robert Louis MEYNET ou Maître Typhaine MEYNET, Administrateurs Judiciaires, sise : 10, Avenue de la Croix Rouge - Hôtel d'entreprise - 84000 Avignon, a été désignée Administrateur Provisoire de la **copropriété LES GLAÏEULS** sise Avenue Antoine de Saint Exupéry - 84400 APT.

Conformément aux dispositions de l'article 62-18 du Décret n°67-223 du 17 mars 1967, les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances à l'étude AJ MEYNET & ASSOCIES dans un délai de trois mois à compter de la présente publication. L'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, est suspendue pendant une période de douze mois en application de l'article 29-3 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965.

Ecrit par le 29 août 2024

# JMC



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents**

Aux termes d'un ASSP en date du 17/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme : Société par actions simplifiée**

**Dénomination : JMC**

**Siège : 45 Cours Joel Esteve, 84830 SERIGNAN DU COMTAT**

**Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS**

**Capital : 1 000 €**

**Objet : la vente et la réparation de cycles et d'accessoires**

**Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des**

Ecrit par le 29 août 2024

dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : M. Cyprien RAVAT demeurant à 84830 SERIGNAN DU COMTAT, 45 Cours Joel Esteve.

**Directeur général** : M. Jehan-Maxime KNIPPING, demeurant à MAZAN 84380, 53 Chemin de la Feraille.

La Société sera **immatriculée** au RCS de AVIGNON

POUR AVIS

---

## LACUESTA



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents**

**LACUESTA**

Ecrit par le 29 août 2024

**Société civile immobilière  
au capital de 2 000 euros  
Ancien siège social : 2131, Avenue Majoral Jouve 84810 AUBIGNAN  
513 532 929 RCS AVIGNON**

Aux termes d'une délibération en date du 17 avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 2131, Avenue Majoral Jouve, 84810 AUBIGNAN au 9, Lot Les Jardins de Sophie, Chemin de la Fabrique, 84210 PERNES LES FONTAINES, à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON.

Pour avis

La Gérance

---

## STYLE STREET By BILAL



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents**

Ecrit par le 29 août 2024

Par acte SSP en date du 16/05/2024, il a été constitué une SARL dénommée:

**STYLE STREET By BILAL**

**Objet social :** La société a pour objet, en France comme à l'étranger : - salon de coiffure mixte, barbier, visagiste ; - la vente de tous produits et accessoires liés à ses activités ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; - et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

**Siège social :** 230 cours sadi carnot 84300 CAVAILLON

**Capital :** 500 euros

**Gérance :** M Bilal EL HATHATE demeurant 104 allée du Moulin Vieux à Entraigues-sur-la-Sorgue (Vaucluse)

**Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON

---

## BH GESTION



*Écouter, conseiller, accompagner*



Écrit par le 29 août 2024

**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents**



**BH GESTION**

**SAS au capital de 1 000 euros**

**Siège social : 199 AV DE FONTVERT 84130 LE PONTET**

**912 133 352 RCS AVIGNON**

**NON DISSOLUTION**

Le 16/05/2024, l'assemblée générale a décidé, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

---

## **SARL LUX MATER**

Ecrit par le 29 août 2024



**Me Patricia GARCIA**  
**Avocat - 1 Place de la**  
**Maison Carrée**  
**30000 NIMES**



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents**



**Me Patricia GARCIA**  
**Avocat - 1 Place de la**  
**Maison Carrée**  
**30000 NIMES**

**AVIS DE MODIFICATION**

Par PV du 01/05/2024 l'associé unique de la **SARL LUX MATER** capital 407.533 €, Siège social 181 Avenue de la Gare - 84460 CHEVAL BLANC. RCS AVIGNON N°799 732 342 a décidé avec effet au 01/05/2024 de transformer la société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau. Cette déclaration entraîne la fin du mandat du gérant de la société sous son ancienne forme. Sous sa nouvelle forme la société aura pour Président : M. Christophe CASTELLANO domicilié 5 Impasse de la Pinède 13500 MARTIGUES

# SCI NICOLENAL



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents**

Aux termes d'un acte reçu par Me Chantal BASIN, notaire associée à Ménerbes le 13 mai 2024, concernant la **sci NICOLENAL**, au capital de 306,09 € dont le siège est à 84220 GORDES, Bois de la Cour-Roussillon, immatriculée au RCS d'Avignon n° 347 900 144 il a été notamment décidé à compter du même jour :

- De nommer : M. Hervé RENOIR, demeurant à 13320 BOUC BEL AIR, 990 chemin de Sauvecanne, en qualité de gérant de ladite société pour une durée indéterminée, en remplacement de M. RONZIER Guy démissionnaire

Mentions en seront faites au RCS d'AVIGNON